

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Le Bénin et ses Partenaires signent un cadre historique pour le financement climatique dans le but de favoriser les réformes, les investissements et la création d'emplois

Un mémorandum multipartenaire inédit marque une nouvelle ère de collaboration en matière de politique de financement climatique en Afrique de l'Ouest.

23 avril 2025. En marge des Assemblées de printemps du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international qui se tiennent actuellement à Washington, DC, aux Etats-Unis, le Gouvernement de la République du Bénin, aux côtés d'institutions financières et partenaires internationaux de premier plan, a procédé ce jour à la signature d'un Mémorandum-Cadre de Collaboration et de Coopération pour faire progresser un agenda commun de politiques climatiques et débloquer un financement climatique à grande échelle pour le Bénin.

Ce Mémorandum constitue le premier cadre coordonné mis en place par plusieurs partenaires de développement, y compris le Groupe de la Banque mondiale [Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD); Association internationale de développement (IDA); Société financière internationale (IFC)], la Banque africaine de développement (BAD), la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB), et le Fonds OPEC, pour travailler avec un seul pays sur une matrice commune de politiques climatiques. C'est une étape majeure dans l'opérationnalisation de la vision du Bénin visant à intégrer l'action climatique dans la planification macroéconomique, tout en mobilisant des capitaux publics et privés pour soutenir ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et ses Objectifs de Développement Durable (ODD). Le mémorandum s'appuie sur les réformes entreprises dans le cadre du programme de Résilience et de Durabilité convenu avec le Fonds monétaire international (FMI) en décembre 2023.

Parmi les premières initiatives liées à ce cadre, le Fonds OPEC a engagé 30 millions d'euros. En parallèle, l'Union européenne a prévu une contribution de 28 millions d'euros en 2025, avec des financements supplémentaires attendus en 2026. Ces engagements témoignent d'une volonté commune de passer rapidement de la conception à la mise en œuvre des politiques.

La signature de ce jour s'inscrit dans la continuité de la vision ambitieuse pour l'action climatique dévoilée lors de la Table ronde sur le financement climatique à Cotonou, coorganisée en juillet 2024 par le FMI et la Banque mondiale, et approfondie durant la COP29 à Bakou. La plateforme de financement climatique du Bénin repose sur l'intégration des marchés carbone, des instruments de financement innovants et la réforme de la gouvernance.

Le nouveau Mémorandum-Cadre comprend également des principes relatifs au soutien budgétaire, réaffirmant l'engagement du Bénin en faveur du développement durable et du leadership climatique mondial. Cette collaboration vise à appuyer la mise en œuvre de politiques et projets transformateurs favorisant la résilience climatique, les infrastructures durables et la protection de l'environnement.

## Pour Monsieur Romuald Wadagni, Ministre d'Etat, en charge de l'économie et des finances du Bénin :

« Ce Mémorandum-Cadre marque une étape majeure dans notre cheminement vers un Bénin beaucoup plus résilient face au climat. Avec le soutien de nos partenaires au développement, nous pouvons renforcer nos institutions, mettre en œuvre des projets à fort impact et ouvrir la voie à un avenir plus vert. Nous sommes profondément reconnaissants de la confiance et du soutien de nos partenaires dans cette entreprise. »

Le Mémorandum-Cadre servira de base à un engagement coordonné entre le Bénin et ses partenaires au développement, avec des objectifs clés tels que :

- le renforcement des capacités institutionnelles pour concevoir et mettre en œuvre des politiques et projets résilients au climat;
- l'alignement des instruments financiers, notamment les obligations vertes, les financements mixtes et les mécanismes de l'article 6, sur les objectifs climatiques et de développement à long terme du Bénin; et
- l'amélioration de la transparence, du suivi et de la redevabilité dans la gestion du financement climatique.

« L'engagement du Bénin en faveur de la réforme a soutenu une croissance durable et positionné le pays vers un statut de revenu intermédiaire supérieur. Ce mémorandum marque un moment charnière, soulignant l'importance d'une forte coordination entre bailleurs, » a déclaré Madame Marie-Chantal Uwanyiligira, Directrice de la Banque mondiale pour le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée, et le Togo.

« Nous saluons le leadership du gouvernement qui a su fédérer les partenaires autour d'une vision commune. La Banque mondiale accueille favorablement cette étape importante et soutiendra sa mise en œuvre, notamment via les futures opérations d'appui budgétaire alignées sur la vision du Bénin en matière de croissance résiliente et inclusive, et de création d'emplois de qualité, notamment pour les jeunes. »

## Monsieur Olivier Buyoya, Directeur régional de IFC pour l'Afrique de l'ouest, pour sa part, ajoute :

« L'élargissement des sources de financement pour renforcer la résilience du Bénin est crucial, et cette initiative constitue une étape opportune et déterminante. IFC est fière de collaborer avec la Banque mondiale et d'autres partenaires de développement pour approfondir les marchés financiers, promouvoir une utilisation efficace des ressources publiques pour réduire les risques liés aux projets, et mobiliser adéquatement le secteur privé. »

La cérémonie de signature s'est tenue en présence de hauts représentants de haut niveau du gouvernement béninois, de chefs de mission des institutions partenaires, ainsi que des acteurs du secteur privé. Elle marque le début de la nouvelle phase de mise en œuvre de la Plateforme de Financement Climatique du Bénin.

A noter que dans le cadre de cette plateforme élargie, d'autres volets de travail, annoncés lors de la COP29, sont déjà en cours de mise en œuvre. Ils comprennent un mécanisme de monétisation du carbone, des instruments de crédit renforcés et des financements innovants soutenant à la fois les initiatives d'atténuation et d'adaptation.













